

LES JEUNES ONT-ILS VRAIMENT LEUR PLACE DANS LES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION ?

Compte Rendu d'un Atelier organisé par l'Anacej, la Coordination nationale des Conseils de développement et Debatlab

Mercredi 28 juin – Session 2

A partir de témoignages de jeunes engagés dans des instances participatives, venez explorer les conditions d'inclusion des jeunes dans les dispositifs de participation. Comment se forment-ils leur propre opinion ? Est-ce aux espaces de s'adapter ou aux participants ? Les jeunes se sentent-ils écoutés et entendus ? Peut-on aborder tous les sujets et tous les sujets les intéressent-ils ? Comment aller au-delà des clichés ?

Avec l'intervention de :

Marin Grenot, Membre de l'Assemblée citoyenne de Rouen

Jean-Baptiste Martial, Vice-président du Conseil de développement de Bordeaux métropole

Victor Périgaud, ancien Président du Conseil départemental des jeunes de la Réunion

Marie-Pierre Pernette, Déléguée générale de l'Anacej

Alexandra Vidal, Déléguée générale de la Coordination nationale des Conseils de développement

Pascal Nicolle, Président de Debatlab

L'Anacej accompagne au quotidien les collectivités locales et les associations dans la mise en place de démarches de participation des enfants et des jeunes aux politiques publiques. Nous portons 16 engagements « Pour des politiques publiques ambitieuses avec les enfants et les jeunes ». Les instances participatives ont un rôle éducatif en permettant d'expérimenter le débat ou de prendre des initiatives, sous certaines conditions que nous explorerons ensemble. Comment faciliter cet engagement et le stimuler ?

La question de la place des jeunes se pose également dans les 300 conseils de développement, lieux de débat et de propositions citoyennes, créés à l'échelle intercommunale. Les conseils de développement privilégient une association des jeunes aux travaux de l'instance, par exemple avec des lycéens sur l'alimentation durable en Erdre & Gesvres, l'organisation d'ateliers sur la participation citoyenne avec des jeunes en service civique à Saint-Nazaire ou des travaux de prospective avec des étudiants du Grand Nancy. La difficulté réside bien souvent dans la mobilisation des jeunes dans l'instance, sur le long terme. D'où l'idée de cet atelier pour entendre des témoignages de jeunes impliqués dans des instances participatives et identifier ensemble les leviers de l'engagement.



CONSTATS

- Les instances participatives sont souvent méconnues des habitants : peu de jeunes candidatent pour y prendre part. Ils ne connaissent pas l'existence de ce type d'instance (peu de communication et d'information dans les établissements scolaires et dans les universités).
- Peu de jeunes s'impliquent dans les instances participatives. Les 3 témoins expriment ressentir parfois un décalage ou des difficultés pour prendre la parole face à des personnes plus expérimentées
- Il est possible d'avoir des responsabilités même en étant jeunes, en intégrant le bureau de l'instance par exemple. Jean-Baptiste Martial a candidaté pour rejoindre le bureau, il est actuellement vice-président du C2D Bordeaux métropole.
- Un sentiment de ne pas être suffisamment écouté des élus -> nécessité de convaincre de la légitimité de la parole des jeunes.
- Impliquer des jeunes dans les dispositifs n'est pas suffisant. Il faut également aller vers les jeunes sur le terrain, pour recueillir la parole de ceux qui ne s'expriment pas spontanément et les encourager à prendre part aux initiatives déployées.

A QUELLES CONDITIONS LES JEUNES PEUVENT-ILS S'IMPLIQUER DANS DES INSTANCES PÉRENNES ?

- Les sujets traités, la communication doivent intéresser les jeunes
- Poser un cadre rassurant et convivial. Clarifier les règles du jeu dès le départ, notamment la manière dont les propositions sont prises en compte
- Mettre en confiance, accueillir, faciliter, respecter et valoriser la parole des jeunes
- S'adapter au rythme des jeunes. Prévoir de la flexibilité, favoriser l'engagement sur du court terme sur sujet précis
- S'appuyer sur un réseau de partenaires, notamment les acteurs de la jeunesse : éducation nationale, MJC, missions locales pour diversifier les publics
- Permettre une montée en compétences avec des temps d'auditions d'experts par exemple

- Utiliser le numérique de manière bien dosée
- Sensibiliser les membres de l'instance, travailler sur les préjugés envers les jeunes
- Doter l'instance de moyens humains et financiers nécessaires pour son bon fonctionnement
- Inclure les jeunes dans la prise de décision en les encourageant par exemple à rejoindre le bureau de l'instance
- Proposer des temps de formation pour les jeunes dans un format ludique (ex : weekend mêlant ateliers, activités, formation à la prise de parole...)
- Associer les jeunes au processus de sélection des sujets traités par l'instance.
- Mener des actions d'éducation à la citoyenneté dès l'école primaire et intégrer dans le temps scolaire des heures dédiées à la pratique participative

POINTS DE DÉBAT

- Faut-il indemniser la participation des jeunes ? De quelle manière ?
- Les dispositifs participatifs sont-ils adaptés à la participation des jeunes ? Faut-il favoriser une participation plus ascendante, en dehors des dispositifs descendant ?
- Faut-il privilégier les dispositifs en non mixité ?
- Quel droit de suite pour les instances participatives ?
- Faut-il ajouter des critères supplémentaires à l'âge pour aller plus loin dans la diversification de la composition (CSP, lieu de résidence...) ?

75 allée des parfumeurs
92000 Nanterre
conseils-de-developpement.fr

01 86 90 09 48

coordination.nationale@conseils-de-developpement.fr



@CoordNatCD

